

Odin

d'Angrogne
Supplément n. 284 p. 97

Le nom Odin est d'origine langobarde; c'est celui du héros scandinave que ce peuple a divinisé. Il est parfois écrit en latin Audinus ou Addinus. Comme prénom, c'est un double d'Otton: ainsi Oddino od Ottone marchese del Vasto, au 13^e s.

Villar Aldini semble être l'ancien nom de Prarustin. Il y a le Pra delli Odini à Chabran, les Odins à Angrogne et à St Jean, l'Audina à St Jean.

Un Odin, de Provence, est parmi les premiers colons qui arrivèrent dans les Pouilles en 1274.

On trouve une famille de ce nom à l'Orasso, de Traverso, au Val St Martin, dont une partie descendit à Macello en Piémont vers 1610. A cette époque une autre famille descend, de Bouvil à la Pérouse.

Aux Vallées, comme pour les Bertin, le vrai nid est Angrogne, d'où ils se dispersèrent à la Tour, Robi, Mora, Fenil, Campillon, Prarustin, Pinache, et surtout à St Jean. La majorité est cependant restée à Angrogne.

Cette famille aussi a fourni des martyrs et des confesseurs en 1655 et 1686, des exilés en Suisse et en Allemagne, des héros à la rentrée et aux guerres nationales.

En 1889 on en comptait 33 familles aux Vallées, en 1923 trois familles dans les colonies vaudoises de l'Amérique du Sud.

Retournons à Angrogne. Ici aussi la plus ancienne mention que je connaisse est celle de la sauvegarde accordée, le 5 février 1484, à un groupe de familles d'Angrogne, parmi lesquels figure le nom de Manfredi Oddini.

En 1539 sont mentionnés Lohannetus et Marinus, probablement le même que Martinus Oddini de Hengronia qui en 1542 consignait ses biens sur le territoire de Luterne. A la fin du siècle, on trouve à St Jean Martino fu Gioanneto.

Cinq Odin signèrent l'acte bien connu de 1594. Puis les branches se ramifient et se multiplient, en dépit des guerres, de la peste et des massacres.

Notre branche ne commence d'une manière sûre qu'avec l'acte déjà cité, du 9 juin 1579, où les autorités d'Angrogne déclarent n'avoir eu aucune connivence avec l'expédition de Bellegarde au Marquisat. Vietto Oddino est un des conseillers, ainsi que Francesco Bertino Vietto ou Vietto semble l'abréviation de Guido, ou plutôt d'Ughetto. C'est l'unique mention que je connaisse de lui.

Il laisse au moins trois fils: Pierre, Jean et Paul. Pietro Oddino fu Vietto del Terro recevait le 7 décembre 1610, quatre cents florins comme dot de sa femme, Lina Cattre. Il est encore nommé en 1611. Paolo fu Vietto est mentionné en 1618. Mais dès 1613, le 7 mai, dans sa maison, al Terro inferiore, sa femme, Marie Meynier et deux de ses sœurs vendaient leurs biens paternels à une 4^e sœur.

Jean, qui nous interesse, est probablement celui qui signa comme syndic l'acte de soumission au duc du 9 novembre 1594. Je n'en connais aucune autre mention.

Jean laissa au moins quatre fils: Laurent, Pierre, Etienne et Daniel.

Dès 1606, il est parlé de Pierre feu Jean et en 1611 de Pietro fu Giovanni fu Vietto, qui, le 28 juin 1618, se trouvant malade "al foresto detto la Coste, y dicta son testament, bien que son "habitatione, presente" fut au Verre. Il nomme sa femme Gina, ses fils Jean et Paul, son frère Daniel, son oncle Paul. Il ne se releva probablement pas, car je ne le retrouve plus.

Etienne, était en 1613 marié avec Catherine Malan. Le 27 mai de cette même année, il dicta son testament, à Campillon. Il devait être assez à son aise puisque, en 1608, il prêtait 1500 florins à trois Pramolins; il n'avait pas encore pu les recevoir en 1620. Catherine Malan était sa 2^e femme. En effet, le 16 septembre 1622, "Stefano Oddino fu Giovanni, d'Angrogna, habitante sulle fini di Luserna, pagava a Pietro Bertino fu Giorgio 1600 fiorini come dote di Maddalena, figlia sua e della fu Margherita sua prima moglie, moglie del Bertino già da molti anni."

Le 7 février 1628, est encore nommé "il Co^e Stefano fu Giovanni, d'Angrogna, habitante a S. Giovanni. Il dut s'y marier une troisième fois, puisqu'il, le 21 février 1630, est mentionné à Angrogna "Catterina fu Guilielmo Tonino di S. Giovanni, vedova di Stefano Oddino, coi suoi figli Giovanni e Daniele.

Je ne trouve plus nommés ni la mère ni les fils, qui firent peut-être souche à St Jean.

Daniel, feu Jean, feu Vietto, achetait, le 4 août 1615, le forest la Maria, de Daniel Arnoult, qui s'était établi à Barge.

Il mourut peut-être assez jeune, en tous cas avant 1635.

Son fils Laurent est probablement celui qui fut massacré en 1655.

Il semble que ce soit un autre de ces fils ce Daniel, qui fut longtemps secrétaire d'Angrogna, qui en 1651 habitait le Piantà et qui mourut avant 1667. Sa fille épousa Jean Michelin, pasteur d'Angrogna; elle s'appelait.

Elle avait deux frères. Jean et Pierre, ce dernier un des chefs de la ligue, nommé major pour aider Édouard. Il mourut en 1704 en défendant Angrogna contre l'invasion française. (3)

Laurent, feu Jean feu Vietto, présent avec son père à l'assemblée du 9 novembre 1594. En 1611 il est appelé Co^e, en 1613 il achetait une maison à St Jean, "alli Boeri ossia Procca cordera," probablement aux Odins actuels.

En 1621 il était ancien. Il fit un testament le 8 juin 1631, mais le dernier est du 26 avril 1635 (4).

Le 11 février 1638, il est parlé des "heredi fu Lorenzo" propriétaires au Cougn.

La soeur Marie épousa Pierre Beblon, de Chanforan, qui testa en 1622.

Je lui connais trois fils: Jean, Etienne et Daniel.

Jean est nommé dès 1611. En 1623 il était marié avec Marie Bertin de Pierre feu Michel. Ils moururent peut-être l'un et l'autre de la peste, car cette famille disparaît sans laisser de trace.

Etienne feu Laurent ne figure qu'à partir de 1639, mais il occupe dès lors une position en vue. En février 1641, il est syndic pour deux ans. Le 5 janvier 1644 il vend à Barthélemi de Pierre Frache sa part de l'achat que son père avait fait aux Boiers; Daniel garde la sienne. En 1645 il est encore, ou de nouveau, syndic; de même en 1654. En 1654 il est conseiller. L'année des massacres (1655) pesa lourdement sur les Odins d'Angrogna. Barthélemi, plus qu'octogénaire, est massacré, de même que Laurent, dont une fille, Marguerite, est enlevée, ainsi qu'un petit Pierre, Etienne et Marguerite sa femme sont délaïnés en prison; elle y meurt, tandis qu'il est libéré à la paix.

En 1656 Etienne est syndic. Le 26 décembre 1658 il dicta son testament, dans l'église. La femme, probablement depuis peu de temps, s'appelle Catherine. Il nomme héritiers la Pierre et Jean, fils de feu Daniel Frache, et de Genevieve feu Daniel, frère du testateur.

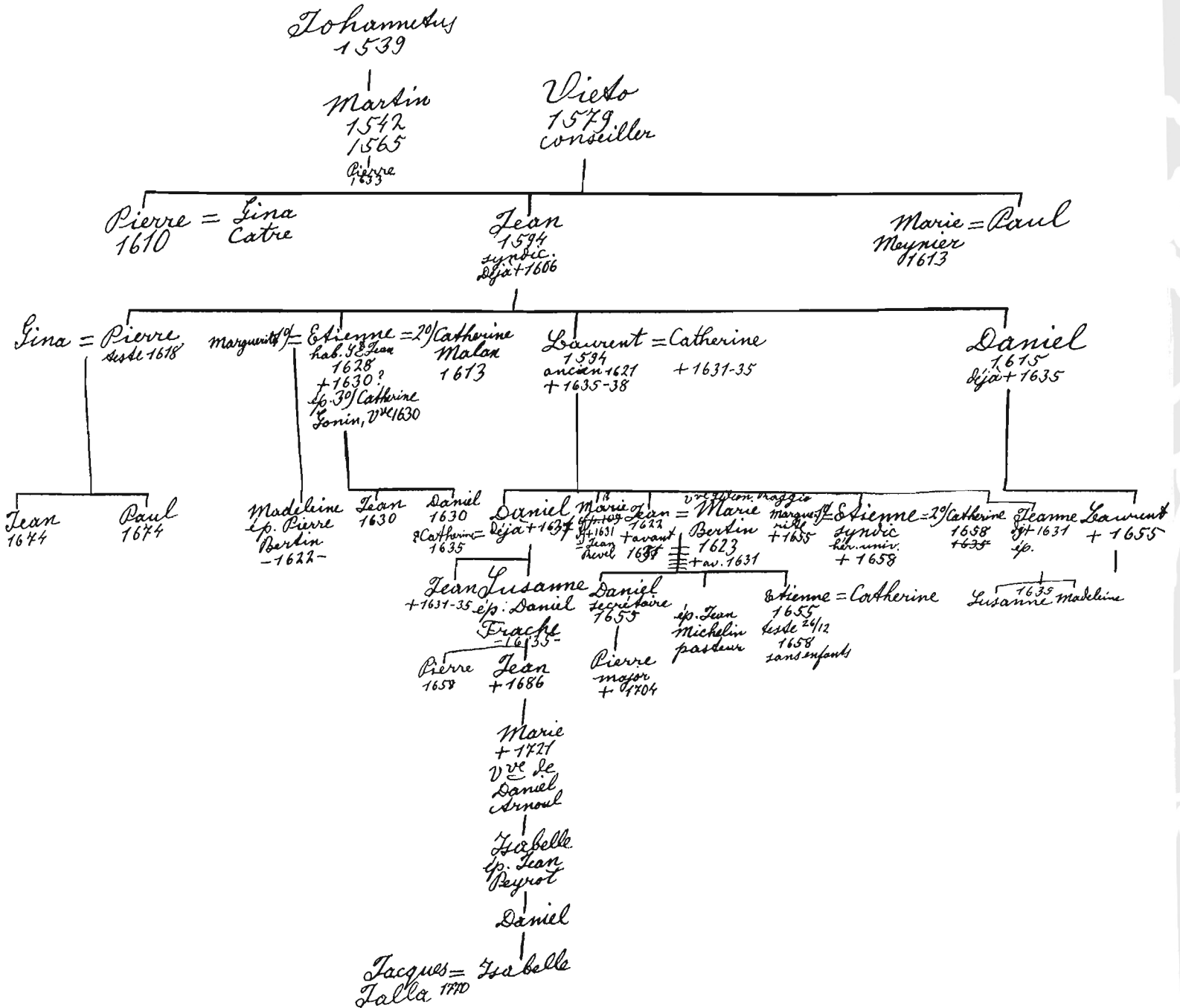
Etienne mourut la même année, ayant sa fille, femme de Jean Revel, morte avant 1631.

Marié, femme de Pierre Michel, parait être sa fille, femme de Jean Revel, morte avant 1631.

1) Ils vivaient encore en 1674, Paul au Verre, Daniel au Verre Cottolins.
2) D'après Léger. Morland l'appelle Marie.
3) Daniel, père de ces trois, était fils de Jean feu Laurent, et de Marie Bertin.
4) Voir leurs résumés dans l'enveloppe V. aussi à la p. suiv.

Daniel [au Laurent, l'aîné d'Estienne, dit Co^e en 1644, propriétaire aux Boërs de J^e Jean. C'est peut-être lui qui est député d'An-
 grogne au synode de 1649, à moins que ce soit Daniel le secrétaire, au Daniel.
 Il mourut avant le 30 avril 1654, laissant une unique héritière.
 [probablement mort le 30 avril 1654, comme Jean, et ne resta que
 Lysanne, veuve depuis 1655 de Daniel Frache. Elle vivait encore en 1667.
 Elle était déjà mariée en 1635. Les deux fils, Pierre et Jean, eurent pour tuteur Estienne leur
 grand-oncle.]

Manfred
1484



(4) Le 5 juin 1637, Laurent testa sur la lobia de la maison de Lionone de Liononi; le 26 avril 1635 il testa dans le temple, en présence du pasteur Isaac Lepreux etc. Dans le 7^e il nomme sa femme Catherine; en 1635 elle n'est plus. Son fils Jean n'est nommé nulle part, Daniel est déjà mort en 1637, laissant un fils, Jean, auquel il lègue 800 fl. en 1637, mais qui n'est plus nommé en 1635, - et Lysanne qui en 1635 est déjà la femme de Daniel Bartholomio. Jeanne, fille du testateur, est déjà morte en 1637, laissant deux filles, Lysanne et Madeleine. Marie, fille du testateur, est déjà morte en 1637, après avoir épousé Jean Prevel. Catherine, belle-fille du testateur en 1635, est sans doute la veuve de Daniel. Marie, dans son test, est sans doute la femme de Jean; elle était veuve du notaire Lédon Praggio. Cinq femmes, peut-être des filleules, reçoivent 50 fl. chacune. Estienne est l'héritier universel dans les deux testaments. - Il était propriétaire à la Garba.